

# Sommaire

<b>Textes officiels</b> .....	4
<b>Horaires</b> .....	5
<b>Préambule : les langues anciennes au lycée</b> .....	7
<b>Classe de seconde - enseignements de détermination ou options facultatives</b> .....	11
Latin .....	11
Grec ancien .....	13
<b>Classe de première - enseignement obligatoire ou option facultative</b> .....	15
Latin .....	15
Grec ancien .....	16
<b>Classe terminale</b> .....	19
■ Arrêté du 25 avril 1988 .....	19
■ Arrêté du 20 juillet 2001 .....	26

collection Lycée – voie générale et technologique  
série Programmes

# Langues anciennes

**classes de seconde, première et terminale**

Ministère de l'éducation nationale  
Direction de l'enseignement scolaire

édition mai 2002

Centre national de documentation pédagogique

**Coordination éditoriale**

Christine NOTTRELET

et son équipe

Christine ALABERT – Jeannine DEVERGILLE – Maryse LAIGNEL

37, rue Jacob – 75006 PARIS – Tél. : 01 44 55 61 87...

**Secrétariat d'édition**

AMC Éditions

**Maquette**

Fabien BIGLIONE

**Maquette de couverture**

Catherine VILLOUTREIX

© 2002 - CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris

ISBN : 2-240-73025-8

ISSN : 1624-5393

« Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes de l'article L. 122-5 2° et 3°, d'une part, que "les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective" et, d'autre part, que "les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées", **toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement du CNDP est illicite** (article L. 122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

# T extes officiels

## ■ Arrêté du 25 avril 1988

Relatif au programme de la classe terminale des lycées d'enseignement général et technologique.

*Supplément au BO n° 22 du 9 juin 1988.*

## ■ Arrêté du 31 juillet 2000

Relatif aux programmes d'enseignements de détermination ou options facultatives de la classe de seconde.

*BO hors série n° 6 du 31 août 2000.*

## ■ Arrêté du 9 août 2000

Relatif aux programmes d'enseignement obligatoire ou option facultative de la classe de première.

*BO hors série n° 7 du 31 août 2000.*

## ■ Arrêté du 20 juillet 2001

Relatif au programme d'enseignement de la classe terminale des séries générales et technologiques.

*BO hors série n° 3 du 30 août 2001.*

# H oraires

## ■ Arrêté du 19 juin 2000

Organisation et horaires des classes de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général et technologique.  
Supplément au BO n° 22 du 9 juin 1988.

### CLASSE DE SECONDE SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Options facultatives *	Horaire
Latin	3
Grec	3

\* Au choix parmi d'autres options.

### CLASSE DE PREMIÈRE SÉRIES ES ET S

Options facultatives *	Horaire
Latin	3
Grec	3

\* Au choix parmi d'autres options.

### CLASSE DE PREMIÈRE SÉRIE L

Enseignement obligatoire au choix *	Horaire
Latin	3
Grec	3
Options facultatives **	Horaire
Latin	3
Grec	3

\* Au choix parmi d'autres enseignements.

\*\* Au choix parmi d'autres options.

## CLASSE TERMINALE SÉRIES ES ET S

<b>Options facultatives *</b>	<b>Horaire</b>
Latin	3
Grec	3

\* Au choix parmi d'autres options.

## CLASSE TERMINALE SÉRIE L

<b>Enseignement de spécialité *</b>	<b>Horaire</b>
Latin	3
Grec	3
<b>Options facultatives **</b>	<b>Horaire</b>
Latin	3
Grec	3

\* Au choix parmi d'autres enseignements.

\*\* Au choix parmi d'autres options.

# P

## réambule : les langues anciennes au lycée

### I - Finalités

L'enseignement des langues anciennes au lycée répond à deux objectifs :

- contribuer, en liaison avec l'enseignement du français et des sciences humaines, à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès, pour le plus grand nombre d'élèves, à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain ;
- favoriser la formation de spécialistes des disciplines littéraires et de sciences humaines.

Avec l'ensemble des disciplines des sciences humaines, les langues anciennes permettent de comprendre l'importance du monde gréco-romain dans notre culture politique, historique, morale, littéraire et artistique. Elles permettent, par ailleurs, de prendre conscience du fonctionnement des systèmes linguistiques et renforcent l'apprentissage raisonné du lexique en langue maternelle. Elles contribuent enfin à l'acquisition de compétences intellectuelles grâce à la diversité des exercices qui structurent leur enseignement.

La lecture et l'interprétation des textes grecs et latins, dans le prolongement du collège, doivent permettre aux lycéens, en développant leurs compétences de lecteur :

- de se situer dans l'histoire et de comprendre les événements et idées d'aujourd'hui ;
- de mieux comprendre et mieux maîtriser, en l'enrichissant, leur langue maternelle par l'étymologie et par la traduction, comme par la comparaison avec les autres langues, romanes en particulier ;
- de mieux maîtriser les formes de discours ;
- de former leur capacité à argumenter et à délibérer par l'approche des modes de pensée antiques politiques, religieux et philosophiques ;
- de développer leur capacité d'imaginer par la connaissance des mythes et des représentations de l'Antiquité.

L'enseignement des langues anciennes contribue ainsi pleinement à la formation de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable. Il est donc en relation d'abord avec l'enseignement du français, mais aussi de l'histoire et de l'éducation civique, juridique et sociale, de la philosophie ; il renforce les compétences développées dans l'apprentissage des langues étrangères.

### II - Textes, genres et références historiques et culturelles

La lecture et la traduction d'extraits authentiques des œuvres majeures de la littérature latine et grecque contribuent à la constitution d'une culture commune. La lecture et l'étude de textes en traduction française visent à mettre en perspective des extraits étudiés dans une œuvre complète ou dans un groupement de textes.

La lecture et la traduction se construisent à partir des compétences et des savoirs acquis au collège, en langues anciennes et en français. Les élèves prennent progressivement conscience de la manière dont les genres, les œuvres, les problématiques s'inscrivent dans l'histoire romaine et grecque. À partir de la lecture des textes, est ainsi fixée une chronologie sommaire de cette histoire dans ses aspects politiques, religieux, sociaux, littéraires et philosophiques.

Les textes et les références culturelles, les monuments et les sites étudiés appartiennent à la période qui s'étend, pour le latin, de la République à la fin de l'Empire, pour le grec, d'Homère à Plutarque. Dans ce cadre, le professeur peut faire parfois appel à des textes d'autres époques. Mais il ne charge pas son enseignement de notions de civilisation ou de langue étrangères au programme.

**NB :** Les jalons historiques à mémoriser seront spécifiés dans les documents d'accompagnement.

### **III - Apprentissages et progression**

L'étude des genres et des références culturelles part des acquis du collège. En latin, cette étude prend appui sur les connaissances historiques, sociales et politiques mémorisées concernant Rome, de ses origines à l'apogée de l'Empire de Trajan et Hadrien ; elle réactualise les éléments de la langue mémorisés ou identifiés : lexique (800 à 1 000 mots mémorisés), morphologie et syntaxe retenus en fonction des thèmes et textes étudiés jusqu'en troisième. En grec, cette étude prend appui sur les connaissances des mythes fondateurs d'Athènes et les représentations de la démocratie athénienne abordés en troisième ; elle consolide les éléments de morphologie, de syntaxe et de lexique mémorisés en troisième.

#### **3. 1 Lecture**

Au lycée, la lecture des textes reste au centre de l'apprentissage, complétée par l'étude de l'image, de sites, et par la visite des musées. La compétence de lecture a été progressivement construite au collège par des recherches sur un texte accompagné d'une traduction, des exercices de traduction orale cursive, de traduction écrite de brefs passages, des exercices structuraux, des exercices de résumé en français, des usages variés de traductions. Au lycée, la pratique de la traduction devient plus systématique pour tendre, en fin de formation, vers l'exercice traditionnel de la version écrite.

Ces deux activités, lecture et traduction, sont fondées sur l'approche des genres, des problématiques et des textes porteurs de références, replacés dans l'histoire politique, institutionnelle et culturelle, romaine et grecque. Cette approche s'harmonise avec les objectifs du cours de français.

#### **3. 2 Langue**

Fondé sur des textes littéraires, l'apprentissage de la langue vise à l'acquisition d'un lexique, à l'étude de la syntaxe et des effets stylistiques et poétiques, condition nécessaire à la compréhension du texte et au travail du commentaire.

L'apprentissage du vocabulaire et celui de la grammaire sont conduits en relation avec la lecture des textes. Ces faits de langue sont découverts et reconnus dans les textes. Ils font aussi l'objet d'une présentation méthodique et systématique qui permet une comparaison fructueuse avec la langue française. Cette comparaison se fait également, sous une autre forme, dans la traduction.

L'apprentissage du vocabulaire, toujours en contexte, et sa mémorisation sont organisés autour des mots-outils et des champs lexicaux les plus fréquents dans les textes étudiés. En latin, les élèves disposeront en fin de lycée d'un bagage de 2 000 à 2 200 mots choisis en fonction de leur fréquence dans les textes étudiés et de leur productivité en français ; en grec, d'un bagage de 1 000 à 1 200 mots. Connaître ce vocabulaire en fin de formation implique de la part des élèves un effort spécifique, régulier et soutenu, et de la part du professeur, l'organisation de moments d'apprentissage.

**NB :** Les listes de référence indiquées pour le collège seront rappelées dans les documents d'accompagnement.

En lisant, en traduisant eux-mêmes et en confrontant un texte ancien à une traduction française, les élèves s'interrogent sur la syntaxe et la morphologie latines et grecques en même temps que sur celles du français contemporain. Ils affermissent ainsi leur maîtrise de la langue française.

Le programme indique les éléments à acquérir dans l'année mais le professeur construit sa propre progression. Si les textes à lire présentent du vocabulaire, des formes et des tournures syntaxiques que les élèves n'ont pas encore rencontrés, ce n'est pas un obstacle à la lecture : le professeur donne la solution ; mais il veille à ce que chaque texte proposé ne comporte que quelques points étrangers aux acquis et aux apprentissages en cours.

En fin de terminale, les élèves sont en mesure de lire et traduire, oralement et par écrit, un texte appartenant à la littérature antique, ainsi que de le commenter ; dans le commentaire, ils sont aptes à mettre en relation une problématique du texte latin ou grec avec l'une ou l'autre des problématiques abordées dans les cours de français, d'histoire ou d'éducation civique, juridique et sociale.

## **IV - Activités écrites et orales**

Quelles que soient les modalités de lecture et de traduction retenues, on se souvient que l'intérêt de l'élève ne peut être maintenu s'il se borne à lire trois lignes d'un texte par séance.

Les pratiques de lecture incluent des exercices variés, oraux et écrits, dont la mémorisation de textes authentiques. Elles procèdent selon les modalités suivantes :

### **4. 1 Le groupement de textes**

Le professeur choisit des extraits autour d'une problématique et/ou d'une thématique ; les extraits choisis sont suffisamment représentatifs pour donner aux élèves une idée de l'œuvre dont ils sont issus. Selon la difficulté des textes retenus, les élèves lisent de larges extraits (au moins une page d'une édition universitaire) ou des extraits courts (d'une dizaine de lignes ou de vers) que le professeur resitue dans une traduction plus large donnée en français.

### **4. 2 La lecture suivie d'une œuvre**

Les élèves lisent soit une dizaine de pages formant un ensemble (une scène de théâtre, une séquence narrative complète, une partie cohérente dans un discours), soit une suite d'extraits appartenant à la même œuvre.

### **4. 3 Le commentaire**

La compréhension du contexte de production et des valeurs portées par les textes latins et grecs est une des visées du commentaire. L'autre visée, tout aussi importante, est de faire accéder les élèves à la saisie intellectuelle et esthétique de ces textes pour nourrir leur réflexion d'aujourd'hui.

Les ressources de l'audiovisuel et de l'informatique (traitement de texte et documents multimédia) sont mises à profit chaque fois que possible.

Le programme définit la progression générale du lycée (textes, genres, problématiques). Il laisse au professeur la liberté d'organiser précisément son projet pédagogique annuel pour chaque classe.



# lasse de seconde - enseignements de détermination ou options facultatives

## ■ Arrêté du 31 juillet 2000

BO hors série n° 6 du 31 août 2000.

## Latin

### 1 - Perspective d'ensemble

L'option latin de seconde ne forme pas des spécialistes, mais elle permet à tous les élèves de découvrir, d'interroger et d'interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques, pour mieux comprendre notre culture et notre langue.

Le programme proposé repose sur une articulation des compétences et des savoirs entre le collège et le lycée. Il s'inscrit dans une progression : les élèves prennent conscience par étapes de la manière dont des genres, des œuvres et des problématiques s'inscrivent dans l'histoire romaine et grecque.

Comme c'est le cas en français, la lecture des textes et leur commentaire contribuent à développer les capacités de réflexion et de délibération.

### 2 - Objectifs

Les objectifs de la classe de seconde sont :

- de développer les compétences de lecture méthodique et de lecture suivie sur des passages plus longs que ceux abordés en collège ;
- de développer les compétences de traduction orale et écrite suivantes (qui ne sont pas nécessairement toutes mises en œuvre à l'occasion de chaque lecture) :
  - hypothèses de lecture, saisie globale (texte, paratexte, contexte dans le groupement ou la lecture suivie) qui éveillent l'intérêt de l'élève pour le texte et lui permettent de répondre à la question : « De quoi parle le texte ? »,
  - repérage des éléments du texte connus des élèves (lexique, structures syntaxiques, ponctuations internes du texte, jeux de symétrie, d'opposition, de corrélation) qui leur permettent d'entrer dans la dynamique de la phrase et du texte, repérage des passages qui requièrent une traduction mot-à-mot, glose de l'ensemble de la phrase et du texte,
  - élaboration d'une traduction individuelle de mémoire après une étude collective, comparaison de traductions, traduction écrite, version ;
- d'initier les élèves à replacer dans son contexte historique et culturel un texte en fonction de sa visée et de son écriture, en rapport avec les genres et références culturelles étudiés dans cette classe.

### 3 - Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

### 3. 1 Éloquence judiciaire et politique : un grand orateur, Cicéron

Vivier d'œuvres pour une lecture suivie et un groupement de textes : *De Signis*, *Pro Murena*, *Pro Archia*, et, si ces œuvres n'ont pas été étudiées en troisième, *Pro Milone*, exordes et péroraisons des *Première* et *Deuxième Catilinaires*.

### 3. 2 Comédie, satire, épigramme

De quoi rit-on à Rome ? Rire d'adhésion, rire de sanction ? Pourquoi et comment les Romains rient-ils ? (vivier d'auteurs pour une lecture suivie et un groupement de textes : Plaute, Térence, Martial, Juvénal, Pétrone, Apulée).

### 3. 3 Histoire et épopée

‘ Comment le même épisode (par exemple, le combat d'Hercule et Cacus, les origines de Rome, le passage du Rubicon, les débuts de la Guerre Civile, la panique à Rome, la comparaison entre César et Pompée) est traité dans l'un et l'autre genre ?

‘ Comment un motif semblable (portrait du héros, récit de bataille, discours avant une bataille, etc.) est traité dans l'un et l'autre genre ?

(vivier d'auteurs pour un groupement de textes : César, Lucain, Tite Live, Virgile).

**NB** : La rencontre avec ces textes peut conduire, suivant leur niveau de difficulté, à une étude de courts extraits en latin et à une lecture d'extraits plus larges en français.

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de cinq par exemple, de manière équilibrée sur l'année.

Les lectures de textes sont l'occasion de faire connaître aux élèves, en utilisant les ressources documentaires les plus variées, le *Forum Romanum* et les théâtres romains d'Europe et d'Afrique.

## 4 - Langue

L'étude de la langue en seconde introduit les élèves à l'idée que les genres se distinguent par l'usage d'un lexique, d'une syntaxe et d'effets stylistiques spécifiques. L'initiation élémentaire à quelques notions de métrique et à quelques figures de style déjà étudiées en troisième dans le cours de français, vient appuyer cette idée.

### 4. 1 Lexique

Le lexique mémorisé au collège, au croisement des thèmes du programme et des tables de fréquence, a été retenu aussi en fonction de sa productivité en français. Les élèves l'ont étudié et mémorisé en contexte, pour percevoir que les mots sont l'expression d'une civilisation et de ses représentations spécifiques. Ce lexique obligatoire du collège doit être acquis.

Pour les acquisitions nouvelles, indispensables à la poursuite du cursus, elles se font à l'occasion de la lecture des textes : termes récurrents dans le groupement de textes ou dans la lecture suivie, termes les plus fréquents chez les auteurs du programme, mots-outils et adverbes. Le travail de mémorisation du lexique est facilité par le recours à l'étymologie, le regroupement en champs lexicaux.

Au fil des lectures, l'élève mémorise un lexique de 300 mots nouveaux.

### 4. 2 Morpho-syntaxe

L'objectif est la mémorisation progressive d'une syntaxe et d'une morphologie qui fondent l'interprétation des textes. La classe de seconde vise particulièrement :

- les degrés de l'adjectif qualificatif et de l'adverbe ;
- le gérondif et l'adjectif verbal ;
- les propositions relatives et pronoms relatifs ;
- la valeur des modes dans les indépendantes et les principales ;
- la valeur des temps dans les propositions infinitives ;
- l'observation, dans les textes, du fonctionnement du discours indirect (phrases déclaratives, injonctives, valeur des pronoms).

## 5 - Activités écrites et orales

Les élèves fortifient les compétences nécessaires à l'élaboration d'une traduction personnelle, orale ou écrite. L'accent porte sur leur autonomie dans cette pratique qui, orale ou écrite, est proposée fréquemment. Dans ce contexte, les élèves ont parfois à utiliser de manière méthodique une traduction française pour accéder au texte latin, que celle-ci permette de lire un long passage dont les élèves traduisent un extrait, ou qu'elle soit une aide pédagogique à la compréhension d'un passage difficile.

Les élèves travaillent particulièrement en classe de seconde, parmi les divers exercices de traduction, celui de la version écrite (à partir d'une traduction, collective ou individuelle, rédiger un texte français correct le plus exactement fidèle). Ils manipulent parallèlement des dictionnaires latins et français.

## Grec ancien

### 1 - Perspective d'ensemble

L'option grec de seconde ne forme pas des spécialistes mais elle permet à tous les élèves de découvrir, d'interroger et d'interpréter dans les textes les langues et les civilisations antiques pour mieux comprendre notre culture et notre langue.

Le programme proposé repose sur une articulation des compétences et des savoirs entre le collège et le lycée. Il s'inscrit dans une progression : les élèves prennent conscience par étapes de la manière dont des genres, des œuvres et des problématiques s'inscrivent dans l'histoire grecque.

Comme c'est le cas en français, la lecture des textes et leur commentaire contribuent à développer les capacités de réflexion et de délibération.

### 2 - Objectifs

Les objectifs de la classe de seconde sont :

- de développer les compétences de lecture méthodique et de lecture suivie sur des passages plus longs que ceux abordés en collège ;
- de développer les compétences de traduction orale et écrite suivantes (qui ne sont pas nécessairement toutes mises en œuvre à l'occasion de chaque lecture) :
  - hypothèses de lecture, saisie globale (texte, paratexte, contexte dans le groupement ou la lecture suivie) qui éveillent l'intérêt de l'élève pour le texte et lui permettent de répondre à la question : « De quoi parle le texte ? »,
  - repérage des éléments du texte connus des élèves (lexique, structures syntaxiques, ponctuations internes du texte, jeux de symétrie, d'opposition, de corrélation) qui leur permettent d'entrer dans la dynamique de la phrase et du texte, repérage des passages qui requièrent une traduction mot-à-mot, glose de l'ensemble de la phrase et du texte,
  - élaboration d'une traduction individuelle de mémoire après une étude collective, comparaison de traductions, traduction écrite, version ;
- d'initier les élèves à replacer dans son contexte historique et culturel un texte en fonction de sa visée et de son écriture, en rapport avec les genres et références culturelles étudiés dans cette classe.

### 3 - Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

#### 3. 1 Vie démocratique et lieux d'Athènes

Vivier d'extraits pour deux groupements de textes : la narration de *Sur le meurtre d'Eratosthène*, *Sur l'Olivier* de Lysias ; prologue du *Phèdre*, de *Protagoras*, début du *Criton* de Platon, etc.

Lecture de courts extraits en grec et de larges extraits en français des *Acharniens* d'Aristophane.

### 3. 2 Tragédie grecque et intertextualité : Électre

Vivier d'extraits pour un groupement de textes : la scène de reconnaissance entre Electre et Oreste chez Sophocle et Euripide ; lecture en français de la même scène chez Eschyle, chez Sartre ; la scène du jardinier écrite en grec par Euripide, en français par Giraudoux.

NB : Si les élèves ont déjà lu certains extraits, le professeur peut compléter le groupement de textes avec des extraits grecs et français mettant en scène le personnage d'Antigone.

### 3. 3 Une grande figure : Socrate

Vivier d'extraits pour un groupement de textes : le portrait de Socrate par Alcibiade dans *Le Banquet*, la mort de Socrate dans *Phédon*, extraits de *L'Apologie*, de Platon, etc.

Lecture de courts extraits en grec et de larges extraits en français des *Nuées* d'Aristophane.

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de quatre par exemple, de manière équilibrée sur l'année.

Les lectures de textes sont l'occasion de faire connaître aux élèves, en utilisant les ressources documentaires les plus variées, la topographie d'Athènes, le sanctuaire de Delphes et les théâtres de Grèce et de Sicile.

## 4 - Langue

### 4. 1 Lexique

Comme en latin, le lexique obligatoire du collège doit être acquis.

Pour les acquisitions nouvelles, indispensables à la poursuite du cursus, elles se font à l'occasion de la lecture des textes : termes récurrents dans le groupement de textes ou dans la lecture suivie, termes les plus fréquents chez les auteurs du programme, mots-outils et adverbes. Le travail de mémorisation du lexique est facilité par le recours à l'étymologie, le regroupement en champs lexicaux et champs sémantiques. Au fil des lectures, l'élève mémorise un lexique de 300 mots dont les verbes irréguliers qu'il rencontre fréquemment.

### 4. 2 Morpho-syntaxe

En fin d'année, l'élève connaît :

- la morphologie verbale des verbes thématiques (non contractes) et athématiques, en particulier les formes du subjonctif et de l'optatif qui n'ont pas été vues en troisième ; le système de la conjugaison des verbes en – μι est présenté aux élèves pour leur en faciliter la mémorisation ;
- la morphologie nominale des trois déclinaisons ;
- les propositions complétives (infinitive, conjonctive, participiale) ;
- l'infinitif substantivé ;
- l'aspect des temps.

Au fil des lectures, l'élève observe systématiquement l'emploi de ᾶν suivi du subjonctif et de l'optatif.

### 4. 3 Accentuation

Comme en troisième, tous les mots présentés aux élèves portent leur accent ; les élèves apprennent les règles les plus simples de l'accentuation qui leur permettent de distinguer le sens (accentuation des formes verbales, des homophones).



# lasse de première - enseignement obligatoire ou option facultative

## ■ Arrêté du 9 août 2000

BO hors série n° 7 du 31 août 2000.

## Latin

### 1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

#### 1. 1 Un grand historien : Tite Live

(vivier d'extraits pour une lecture suivie : Trasimène et Cannes, Scipion, histoire de Sophonisbe, Syphax, scandale des Bacchanales, discours de Fabius à Paul Emile, etc.)

#### 1. 2 Sciences et philosophie

‘ Le naturel et le surnaturel.

‘ Observations du monde, interrogations scientifiques et philosophiques.

(vivier d'auteurs pour deux groupements de textes: Lucrèce, Pline l'Ancien, Cicéron, Sénèque, Pline le Jeune)

#### 1. 3 Expression de soi et choix de vie

‘ Lettres en prose, épîtres en vers.

‘ Poésie élégiaque et confessions.

(vivier d'auteurs pour une lecture suivie et un groupement de textes : Cicéron, Pline le Jeune, Horace, Ovide, Tibulle, Saint Augustin)

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de cinq par exemple, de manière équilibrée sur l'année.

Les lectures de textes sont l'occasion de faire connaître aux élèves, en utilisant les ressources documentaires les plus variées, la cité de Rome, le site de Carthage et différents lieux permettant d'illustrer les termes domus / villa.

### 2 - Langue

#### 2. 1 Lexique

Au fil des lectures, l'élève mémorise un lexique de 300 mots. Le professeur veille à réactualiser la mémorisation du lexique appris au collège et en classe de seconde.

#### 2. 2 Morpho-syntaxe

En fin d'année, les élèves connaissent la morphologie nominale et verbale. Ils ont rencontré, étudié et mémorisé en partie la plupart des éléments syntaxiques ; la lecture des textes est l'occasion de s'arrêter sur les éléments principaux pour les mémoriser de façon définitive, en particulier sur l'expression des différentes circonstances :

- but (finale, relative au subjonctif, gérondif) ;
- cause (causale, relative au subjonctif, ablatif absolu) ;
- temps (temporelle, ablatif absolu) ;
- hypothèse (système conditionnel et ses nuances) ;
- conséquence (écart par rapport à la concordance des temps).

### 3 - Activités écrites et orales

On continue d'habituer l'élève, à partir d'une traduction individuelle, à traduire en une langue française contemporaine qui tient compte des visées esthétiques du texte latin. L'élève affine sa traduction de textes dont l'ampleur et la variété se modifient de la première à la terminale.

## III – Grec ancien

### 1 - Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

#### 1. 1 Un grand poète : Homère

(vivier d'extraits de *L'Odyssée* pour une lecture suivie : à préciser)

#### 1. 2 Conceptions de l'histoire : l'enquête, l'histoire encomiastique, l'histoire morale, l'analyse

(vivier d'auteurs pour un groupement de textes : Hérodote, Xénophon, Plutarque)

Lecture de larges extraits en français, complétée par l'étude de courts extraits en grec de l'œuvre de Thucydide (par exemple, méthode de l'historien, livre I, la peste d'Athènes, livre II, conjuration des Quatre Cents, livre VIII, etc.).

#### 1. 3 L'éloquence judiciaire et épидictique

‘ L'éloquence judiciaire.

‘ L'éloquence épидictique : l'oraison funèbre, le panégyrique.

(vivier d'auteurs pour deux groupements de textes ou pour un groupement de textes et une lecture suivie : Andocide, Lysias, Lycurgue, Isocrate, etc.)

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de quatre par exemple, de manière équilibrée sur l'année.

Les lectures de textes sont l'occasion de faire connaître aux élèves, en utilisant les ressources documentaires les plus variées, l'art minoen et mycénien et les lieux du discours à Athènes (aréopage, héliée, boulè, ecclesia).

### 2 - Langue

#### 2. 1 Lexique

Au fil des lectures, l'élève mémorise un lexique de 300 mots dont les verbes irréguliers qu'il rencontre fréquemment. Le professeur veille à réactualiser la mémorisation du lexique appris au collège et en classe de seconde.

#### 2. 2 Morpho-syntaxe

En fin d'année, l'élève connaît :

– la morphologie verbale ; les particularités de la langue d'Homère sont l'occasion de mémoriser la conjugaison des verbes contractes ; le système de la conjugaison des verbes en – μι est mémorisé ;

– la morphologie nominale des trois déclinaisons et celle des pronoms-adjectifs ;

– les propositions subordonnées ;

– les emplois de ᾶν, en particulier dans la proposition infinitive et la proposition participiale.

#### 3. 2 Accentuation

Comme en troisième, tous les mots présentés aux élèves portent leur accent ; les élèves apprennent les règles les plus simples de l'accentuation qui leur permettent de distinguer le sens (accentuation des formes verbales, des homophones).

### **3 - Activités écrites et orales**

On continue d'habituer l'élève, à partir d'une traduction individuelle, à traduire en une langue française contemporaine qui tient compte des visées esthétiques du texte grec. L'élève affine sa traduction de textes dont l'ampleur et la variété se modifient de la première à la terminale.



# lasse terminale - séries générales et technologiques

■ **Arrêté du 25 avril 1988**

Supplément au BO n° 22 du 9 juin 1988.

Valable jusqu'en juin 2003.

## Séries ES, L, S

Les instructions et le programme pour la classe terminale prolongent et complètent les instructions et le programme des classes de seconde et de première. Le professeur se reporte à ces textes, qui s'inscrivent dans une continuité. Il prend ainsi une vue d'ensemble de la progression à suivre et tire profit d'indications qui valent encore pour la classe de terminale.

Pour la plupart des élèves, l'étude du grec et du latin atteint, dans cette classe, son point d'achèvement. Elle s'adresse à des esprits d'une plus grande maturité. Elle vise la préparation des épreuves, écrite et orale, du baccalauréat. Ces caractéristiques doivent inciter le professeur à dispenser plus que jamais un enseignement rigoureux et de grande portée culturelle.

### Instructions

#### La lecture des textes

C'est par la lecture des textes dans la langue originale que les élèves continuent de se familiariser avec les divers aspects des cultures grecque et latine.

Le programme présente une liste d'auteurs dans laquelle le professeur choisit les œuvres qui sont étudiées intégralement ou par fragments. Ce choix est arrêté en fonction d'un projet qui recherche l'équilibre et la cohérence, qui s'adapte aux capacités et aux goûts des élèves et qui tient compte des différentes séries. La préférence accordée à une œuvre peut être justifiée par le souci de ménager des rapprochements avec des textes étudiés en classes de philosophie, d'histoire ou de français. Leur difficulté ne doit pas faire écarter la lecture de certaines œuvres, qui sont à l'origine de la pensée occidentale ou qui ont fondé les mythes majeurs de notre culture.

Peu d'œuvres peuvent être lues intégralement dans le texte original, même si la traduction est menée à bonne allure. Le professeur détermine des passages d'une certaine ampleur qui ont leur unité et leur cohérence. Les élèves découvrent ainsi l'économie générale d'une œuvre et se familiarisent avec l'écriture des auteurs.

D'autre part, on peut regrouper des textes empruntés soit aux auteurs du programme, soit à d'autres auteurs.

Le groupement de textes réunit, en une organisation méditée, quatre ou cinq fragments dont la problématique commune assure la cohérence. Il permet d'étendre la connaissance des littératures grecque et latine à travers les siècles et les genres.

Si la vie quotidienne ou un événement historique peut encore constituer un principe de groupement, il n'en reste pas moins qu'en classe terminale l'intérêt des élèves est plus vif quand leur réflexion se porte sur l'organisation politique et sociale, les conceptions philosophiques et religieuses, les problèmes esthétiques et littéraires. On peut envisager une grande variété de groupements : cette souplesse s'accorde avec la diversification des séries.

## La séance de lecture

Les progrès méthodiquement réalisés au cours des classes précédentes, dans l'acte de traduire, doivent permettre aux élèves de classe terminale d'adopter devant la phrase grecque ou latine un comportement qui participe, autant que faire se peut, de celui du lecteur.

La lecture que l'on se propose de faire au cours de la séance peut avoir été préparée. Si c'est le cas, il appartient au professeur d'indiquer aux élèves les moyens de mener à bien leur préparation. Celle-ci peut être l'occasion de travailler à voix haute la lecture du texte, pour en dégager le mouvement oratoire par exemple, de le situer, de rechercher des éléments de commentaire, grammatical, stylistique ou historique. Le professeur peut aussi attirer l'attention sur tel type de difficulté. Ni version plus ou moins soignée, ni liste de mots en attente, la préparation de la traduction ne se confond pas avec la traduction elle-même.

Dans un texte dont le professeur a fait une première lecture expressive et dont il a éclairé le sens général par les recherches préparatoires ou, s'il s'agit d'un passage qu'il veut faire découvrir, par les indications données au début de la séance, la phrase à traduire perd de son opacité. Le professeur prend soin d'en faire une seconde lecture. Il laisse alors à la classe le temps de la réflexion, puis il engage la traduction.

Les élèves ont appris, dans les classes précédentes, à se défier d'une analyse indiscrète et couplée du sens qui, sous couleur de construire, met la phrase en lambeaux. Ils ont appris également à proscrire le mot à mot qui, sous les dehors de la précision, disloque les structures syntaxiques et l'organisation stylistique. Ils progressent dans la phrase en respectant, dans toute la mesure du possible, l'ordre des mots et groupes de mots et en prenant appui, avec vigilance, sur la dynamique du sens.

Le professeur se garde de rompre la progression, sauf en cas de blocage. Il borne son aide à l'indispensable et ses interventions à l'essentiel. La sobriété est gage d'efficacité. L'objectif est de mener à bien, sur un rythme allègre et soutenu, la lecture et la traduction du texte retenu pour la séance.

## Du bon usage des traductions

Quatre années de grec ou de latin, parfois deux seulement, ne permettent guère aux élèves de posséder une maîtrise suffisante de la langue pour comprendre, en une séance, plus d'une vingtaine de lignes ou de vers. Si soucieux que soit le professeur d'éviter le piétinement, il ne peut donner d'une œuvre qu'une connaissance fragmentaire. Aussi a-t-il avantage à la faire lire d'abord intégralement en traduction (1). Il vérifie par des exercices appropriés que les élèves en ont saisi le sens général et la composition.

Les traductions, en effet, sont devenues aujourd'hui des auxiliaires indispensables à un enseignement stimulant des langues anciennes.

Grâce à elles, le professeur peut facilement replacer un extrait dans le contexte qui l'éclaire ; il peut lire, en début de séance, la traduction du texte qu'on va déchiffrer, pour en donner le fil directeur ; il peut apprendre à utiliser une édition bilingue qui permet, par des exercices variés, de consolider les connaissances grammaticales et d'initier aux procédés de transposition ; il peut faire comparer et apprécier plusieurs traductions.

Trop d'élèves de terminale, prisonniers d'une conception erronée de l'épreuve orale du baccalauréat, se contentent, pour toute activité, de prendre par écrit la traduction du texte étudié. En leur apprenant à se servir d'une traduction – qu'il peut leur fournir au besoin –, le professeur les rend plus intelligemment disponibles à l'effort d'observation et de réflexion qu'exige la compréhension d'un texte grec ou latin.

---

(1) Le professeur de langues anciennes veille à ce que soient disponibles au CDI les ouvrages qu'il juge utiles à la réalisation de son projet : études récentes sur l'Antiquité, éditions bilingues, traductions modernes, atlas historiques, etc.

## Le commentaire

Tout texte traduit doit être commenté. Les hésitations liées à la traduction littérale ont pour conséquence d'affaiblir provisoirement le sentiment de la continuité narrative, oratoire ou dialectique. Il est donc nécessaire de le rétablir par une traduction d'ensemble, aussi ferme et précise que possible, avant d'entreprendre le commentaire du passage. Cette traduction d'ensemble ne se réduit en aucun cas à la lecture des notes que l'on aura pu prendre.

On peut admettre qu'il soit quelquefois opportun de différer le commentaire afin de poursuivre sur deux séances la traduction d'un passage que l'on veut embrasser dans son unité. Quelle que soit la décision à laquelle on s'arrête sur ce point, en classe terminale on doit tendre à se réserver, pour le commentaire, une quinzaine de minutes environ. On ne saurait se borner, en effet, à juxtaposer à propos de mœurs, d'histoire, de littérature ou de philosophie, des remarques disparates sur des détails d'érudition. Les plus significatifs d'entre eux reçoivent la lumière nécessaire dans une démarche qui s'attache à observer le tissu des relations verbales dans lesquelles se forme le sens. Il y a lieu de distinguer le repérage des moyens stylistiques et rhétoriques de l'analyse des idées ou des faits, mais nullement de les séparer : c'est par l'étude de la forme que l'on se donne les meilleures chances d'accéder à une saisie exacte et fine des significations.

Selon le caractère du texte, l'attention se porte, par exemple, sur le réseau lexical qui le traverse et qui signale, avec leurs nuances, la prépondérance d'une idée, d'une notion ou d'une image, sur le jeu des parallélismes et des oppositions qui structurent une pensée, sur les articulations logiques qui assurent la circulation du sens, sur l'ordre des mots dans une phrase s'il a une valeur expressive, sur les rapports de la métrique (1) et de la syntaxe, sur les ressources de l'ironie, du pathétique ou de l'indignation, sur les procédés rhétoriques dont l'usage dépasse largement le genre oratoire et qui donnent à l'écriture son éclat. Un lecteur compétent est en mesure d'identifier les figures les plus courantes et d'en apprécier les effets. Parmi celles que l'on ne peut se dispenser de connaître, mentionnons l'asyndète, la **gradation**, l'**euphémisme**, la **métaphore**, la **métonymie**, l'**antithèse**, l'**apostrophe**, l'**hyperbole**, la **litote**, la **périphrase**, la **prétérition**, la **prosopopée**. La plupart d'entre elles ont été rencontrées au cours des années antérieures.

Toutefois, ces observations sont les instruments, non le but, d'un commentaire qui vise à éviter aussi bien l'à-peu-près que le formalisme. Comprendre un texte dans sa plénitude, c'est d'abord, autant que possible, en saisir la portée telle qu'elle apparaissait à ses destinataires immédiats. L'exigüité de l'horaire ne permettant guère de recourir aux exposés, tout commentaire est, pour l'élève, une occasion d'approfondir sa connaissance des cultures latine ou grecque dans des domaines aussi variés que la vie quotidienne, les institutions politiques, les relations internationales, les idées morales ou philosophiques. Comme il est naturel en classe terminale, le choix des textes privilégie la réflexion philosophique proprement dite ; un programme bien conçu offre une initiation aux principes de l'épicurisme, du stoïcisme, de l'éclectisme et de la pensée chrétienne des premiers siècles. Mais on ne perd pas de vue que les réalités les plus diverses, telle notion juridique, telle conception de l'histoire, sont également susceptibles de recevoir un éclairage philosophique.

Comprendre un texte dans sa plénitude, c'est aussi – chaque fois que c'est possible et légitime – le mettre en rapport avec notre expérience morale, intellectuelle, artistique, affective, voire avec telle situation ou tel événement d'aujourd'hui. Cet exercice peut conduire à constater la durable validité de certaines valeurs, la justesse toujours saisissante de certaines formules ; mais, non moins souvent, il ouvre la voie à ces confrontations fécondes où l'homme moderne prend conscience de ses différences et en examine les raisons. Dans tous les cas, on se garde de céder à des analogies ou à des oppositions superficielles qui détourneraient le texte de son sens véritable.

(1) Les élèves doivent être capables de scander l'hexamètre, le distique élégiaque, le scénario iambique, le trimètre iambique.

Il est indispensable à la formation d'un esprit libre que le commentaire soit l'œuvre commune des élèves et du professeur. Chacun y apporte sa contribution personnelle dans un dialogue bien gouverné, c'est-à-dire exigeant et souple. Pour tenir compte des limites de temps et pour prévenir le risque de la paraphrase, il convient d'orienter la réflexion vers les aspects principaux du passage. Schématiquement figurés au tableau, les acquis essentiels sont l'objet de quelques notes enregistrées dans les classeurs. Leur brièveté les rend utilisables pour une révision en fin d'année. Chaque fois qu'on en trouve la possibilité, il est bon de terminer la séance par une dernière lecture, posée, expressive, du texte latin.

### **La version**

Si la traduction cursive permet aux élèves de connaître une œuvre et de se familiariser avec son système linguistique, la traduction écrite d'un texte court reste, en raison des contraintes et des exigences qu'elle impose, un exercice capital. Il convient donc de proposer régulièrement à tous les élèves, même si aucun d'entre eux n'a choisi à l'examen l'épreuve écrite de grec ou de latin, l'exercice de version.

La traduction écrite exige en effet du traducteur qu'il maîtrise les deux langues, qu'il respecte le génie de chacune d'elles ; elle lui permet en même temps de mettre à profit sa culture, son intuition et sa personnalité.

On propose un texte de cent vingt mots environ, qui forme un tout et qui justifie par son intérêt l'effort de traduction.

On n'hésite pas à diversifier les moyens pour mettre l'exercice à la portée de ceux à qui il est destiné. On veille à graduer les difficultés. Le texte est emprunté le plus souvent à un auteur qu'a rendu plus familier la traduction d'au moins un fragment substantiel. La situation historique et le contexte sont indiqués quand cela est nécessaire. Des notes fournissent sans excès de parcimonie des éclaircissements sur les points délicats. Une traduction s'enrichit, en effet, de tout ce que le traducteur connaît de l'auteur et de l'œuvre qu'il traduit.

Les questions posées à la suite de la version sont une autre forme d'aide. En étroite liaison avec le texte, elles en facilitent l'intelligence. Elles fixent l'attention sur un fait grammatical, un réseau lexical, l'enchaînement des idées, l'importance d'une notion, etc.

Le compte rendu de la version ne consiste pas à redonner vie aux erreurs déjà commises. L'essentiel est d'accomplir ce véritable acte littéraire qu'est la traduction écrite et, par cet effort même, de dégager progressivement les éléments du commentaire. Ce dernier est conduit selon les exigences énoncées plus haut.

## **Programmes**

### **A. Étude de la langue (grec et latin)**

L'étude de la langue en classe terminale est liée à la lecture des textes. Elle garde pour objet d'affermir, d'élargir, d'approfondir les connaissances acquises antérieurement.

Elle doit faire une place toujours plus grande à la réflexion sur le système que constitue la langue, aux différents niveaux d'analyse : morphologie et syntaxe, sémantique, stylistique.

### **B. Lecture de textes**

On choisit principalement les textes dans la liste des auteurs suivants :

#### **1) Grec**

Eschyle  
Aristophane  
Thucydide  
Platon  
Démosthène  
Plutarque  
Epictète

## 2) Latin

Lucrèce

Cicéron

Virgile

Un poète lyrique

Sénèque

Tacite

Saint-Augustin

On peut choisir, en classe terminale, une œuvre figurant au programme des classes de seconde et de première.

## Série Techniques de la musique et de la danse (ex-F11)

### Grec

#### Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le grec

##### I. Étude de la langue et de la littérature

- a) Révision générale de la morphologie.
- b) Les difficultés de syntaxe rencontrées à l'occasion de la lecture des textes donneront lieu à quelques brèves leçons de grammaire.
- c) Acquisition de vocabulaire.
- d) À l'occasion de l'explication des textes, notions élémentaires sur les écrivains et leurs œuvres.

##### II. Exercices d'application

Explication de textes.

Versions.

##### III. Auteurs

- a) Morceaux choisis de prose et de poésie.
- b) Homère : un chant de *L'Illiade* ou de *L'Odyssee* ;  
Eschyle : une tragédie ;  
Thucydide : extraits ;  
Platon : un dialogue.

#### Programme pour les élèves commençant l'étude du grec en classe de seconde

##### I. Étude de la langue

###### 1. Les formes

La révision des faits étudiés au cours des deux années précédentes sera assortie pour les noms et les adjectifs des seuls compléments nécessaires : par exemple, de l'étude de certains mots de la troisième déclinaison (ἡ οἴζις, ὁ ἰχθύς, ἡ ναῦς, ὁ ἕως, τὸ γόνυ, τὸ ἕδωλ). L'étude des noms de nombre sera poursuivie.

La conjugaison des verbes en μι sera reprise et complétée. Les élèves devront retenir les formes du présent, du futur, de l'aoriste et du parfait d'une cinquantaine de verbes dits irréguliers, d'emploi fréquent.

Il sera fait appel, pour éclairer les faits nouveaux, aux ressources de la phonétique.

###### 2. La syntaxe

Les règles déjà connues de la syntaxe grecque seront révisées et leur étude sera approfondie.

Lors de la révision de la syntaxe des cas, on insistera sur l'origine, le rôle et l'emploi des prépositions. Parmi les mots invariables, on étudiera notamment l'emploi des négations οὐ et μή, les liaisons négatives, les négations accumulées et les mots interrogatifs. On reviendra, en la précisant, sur l'étude des particules de liaison.

Lors de la révision de la syntaxe des modes et de celle de l'infinitif et du participe, on mettra plus vivement en lumière le rôle de la particule ἄν.

Chaque occasion sera saisie de mieux appréhender, en le comparant à celui du latin, le système de la langue grecque.

**3. L'initiation à la langue d'Homère sera limitée aux faits essentiels.**

**4. La recherche des racines grecques** servant à créer les mots français sera poursuivie ; enrichissement du vocabulaire : trois cents mots nouveaux rencontrés dans le texte et retenus en fonction de leur fréquence.

**5. Les élèves seront initiés à la prosodie et à la métrique grecques** à l'occasion de la traduction de textes de poésie (l'hexamètre dactylique et le trimètre iambique).

## **II. Étude de la littérature**

L'initiation à la littérature grecque sera entreprise à partir des textes traduits : connaissance des auteurs replacés dans leur temps, genres auxquels leurs œuvres appartiennent ; des sujets de brefs exposés, proposés aux élèves, permettront de découvrir certains aspects essentiels de cette littérature. Le recours à de bonnes traductions est conseillé pour la connaissance d'une œuvre entière.

## **III. Exercices d'application**

Traduction de textes, préparée oralement ou par écrit ; traduction improvisée de textes faciles ; exercices écrits de version et de thème ; récitation de textes traduits. Chacun de ces textes fera l'objet d'un commentaire approprié.

## **IV. Auteurs**

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

- Homère : un chant de *L'Illiade* ou de *L'Odyssée* ;
- Orateurs attiques : un discours ;
- Une tragédie d'Euripide ou de Sophocle ;
- Platon, *L'Apogée de Socrate* ou un dialogue d'accès aisé.

Il aura aussi recours à des « Morceaux choisis » de prose et de poésie, ne présentant aucune difficulté majeure et offrant tous un intérêt dominant : valeur anecdotique, faits historiques, traits de civilisation, ouvertures sur l'art et la pensée des écrivains.

## **Latin**

### **Programme pour les élèves ayant suivi dans le premier cycle un enseignement à option portant sur le latin**

#### **I. Étude de la langue et de la littérature**

1. Révision systématique de la morphologie : révision et approfondissement des connaissances acquises en syntaxe.
2. Larges aperçus sur le système de la langue latine.
3. Notions de prosodie et de métrique à l'occasion des explications de textes.
4. Acquisition du vocabulaire : deux cent cinquante mots nouveaux.
5. Étude des divers moyens d'expression mis en œuvre par les écrivains latins dans les textes inscrits aux programmes et retenus par le professeur ; à propos de ces textes, notions essentielles sur la vie et l'œuvre des écrivains, évocation des différents aspects de la civilisation romaine.

## II. Exercices d'application

- ' Traduction orale et commentaire de textes latins ; traduction cursive et lecture sans traduction de textes d'accès aisé.
- ' Exercices écrits de version ; exercices oraux et écrits de thème.
- ' Récitation de textes appliqués.

## III. Auteurs

1. Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

- Lucrèce : *De natura rerum* ;
- Cicéron : un traité philosophique ;
- Virgile : *Bucoliques*, *Géorgiques* ;
- Horace : œuvres ;
- Sénèque : un traité philosophique ;
- Tacite : *Annales* ;
- Pétrone : *Satoricon*.

2. Le professeur pourra puiser aussi dans des « Morceaux choisis » de prose et de poésie et grouper les textes selon des thèmes illustrant certains aspects de la vie des Romains, certains traits caractéristiques de leur histoire, de leur pensée ou de leur art. Il pourra retenir des textes qui dépassent le cadre de la littérature classique traditionnelle.

## Programme pour les élèves ayant commencé l'étude du latin en classe de seconde

### I. Étude de la langue et de la littérature

1. Consolidation et élargissement des connaissances grammaticales indispensables. L'accent sera mis sur l'étude des systèmes conditionnels et sur les règles du style indirect. Des aperçus nouveaux seront ouverts sur le système de la langue latine.
2. Enrichissement du vocabulaire : acquisition de trois cents mots, rencontrés dans les textes et retenus en fonction de leur fréquence.
3. Approche d'une étude des divers moyens d'expression mis en œuvre par les écrivains dans les textes inscrits au programme et retenus par le professeur. Lors de la traduction de ces textes, initiation à la connaissance des écrivains replacés dans leur temps et évocation de différents aspects de la littérature latine et de la civilisation romaine.
4. Notions complémentaires de prosodie et de métrique (le distique élégiaque).

### II. Exercices d'application

Traduction préparée et commentaires de textes ; traduction improvisée et cursive de pages d'accès facile ; exercices écrits de version ; exercices oraux et écrits de thèmes ; récitation de textes traduits ; dialogues en latin sur le contenu de ces textes.

### III. Auteurs

Le professeur puisera dans les œuvres des auteurs suivants :

- Salluste : *La Guerre de Jugurtha* ; *La Conjuration de Catilina* ;
- Cicéron : une œuvre philosophique d'accès aisé ;
- Virgile : un livre de *L'Énéide* ;
- Tite-Live : livres XXI et XXII.

Il aura aussi recours à des « Morceaux choisis » de prose et de poésie ; il pourra grouper les textes selon des thèmes illustrant certains aspects de la vie des Romains, certains traits caractéristiques de leur histoire, de leur pensée, de leur sensibilité et de leur art. Il pourra retenir quelques textes qui dépassent le cadre de la littérature classique traditionnelle.

## ■ Arrêté du 20 juillet 2001

BO hors série n° 3 du 30 août 2001.

Programme applicable à la rentrée scolaire de septembre 2003.

# Latin

## 1. Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

### ‘ Un grand poète : Virgile

(œuvres pour une lecture suivie : *Bucoliques*, *Géorgiques*, *Énéide*)

### ‘ Écrire l’Histoire

– Histoire et propagande : « Sunt qui dicant... ».

– Les discours réécrits par les historiens.

– Point de vue et écriture dans les œuvres historiques.

(vivier d’auteurs pour un groupement de textes : César, Tite Live, Salluste, Tacite, Suétone)

### ‘ Délibérer

– Épicurisme, stoïcisme et vie de la cité.

– Délibération et dialogue : le dialogue philosophique et ses avatars (lettres, vrai et faux dialogues, monologue intérieur).

(vivier d’auteurs pour un groupement de textes ou une lecture suivie : Cicéron, Horace, Sénèque, Lucrèce, Pline le Jeune, Tacite)

### ‘ Un motif récurrent, la perte des valeurs

Le mythe de l’âge d’or, l’idéalisation du passé, le relâchement des mœurs, l’argent corrompeur, la vie urbaine, la dégradation des spectacles.

(vivier d’auteurs pour un groupement de textes : Cicéron, Horace, Ovide, Pétrone, Properce, Quintilien, Salluste, Sénèque, Tacite, Tibulle, Virgime, Saint Augustin, Tertullien)

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de quatre par exemple, de manière équilibrée sur l’année.

Comme les élèves l’ont fait depuis la classe de cinquième, ils continuent, à l’occasion de la lecture des textes, à découvrir les expressions artistiques romaines en référence au programme (statuaire, peinture, sculpture), en utilisant les ressources documentaires les plus variées.

## 2. Langue

### ‘ Lexique

Le lexique appris dans les années antérieures est complété par les termes récurrents des groupements de textes ou des lectures suivies de l’année pour atteindre le bagage fixé de 2 000 à 2 200 mots en fin de classe terminale.

### ‘ Morpho-syntaxe

Il n’y a pas de nouvelles acquisitions spécifiques à la classe terminale. La rencontre, dans les textes retenus, des éléments morpho-syntaxiques qui arrêtent encore les élèves dans leurs activités de lecture et de traduction, guide le professeur dans le choix des questions à revoir, à approfondir, à mémoriser définitivement.

## 1. Textes, genres et références historiques et culturelles

Le professeur organise son projet pédagogique annuel autour des entrées suivantes :

### ‘ Un grand philosophe : Platon

- Réflexion sur la cité.
- Réflexion sur l’immortalité de l’âme.
- Réflexion sur la poésie.

(vivier d’œuvres pour un groupement de textes et une lecture suivie : *Phédon*, *République*, *Criton*, *Ion*)

### ‘ Démosthène et Eschine face à Philippe

(vivier d’extraits pour un groupement de textes : *Sur la couronne*, *Contre Césiphon*)

### ‘ Expression des sentiments dans *L’Illiade*

(vivier d’extraits pour un groupement de textes et une lecture suivie : la colère d’Achille, la douleur d’Achille face à la perte de Briséis, à la mort de Patrocle ; les remords d’Hélène ; les adieux d’Hector et Andromaque ; la douleur de Priam, son intercession auprès d’Achille ; etc.)

Le projet pédagogique répartit les séquences, au nombre de quatre par exemple, de manière équilibrée sur l’année.

Les lectures de textes sont l’occasion de faire connaître aux élèves, en utilisant les ressources documentaires les plus variées, les vases grecs (formes et décors) et les fouilles de Troie (présentation du site, histoire des fouilles).

## 2. Langue

### ‘ Lexique

Le lexique appris dans les années antérieures est complété par les termes récurrents des groupements de textes ou des lectures suivies de l’année, pour atteindre le bagage fixé de 1 000 à 1 200 mots en fin de classe terminale.

### ‘ Morpho-syntaxe

La rencontre, dans les textes retenus, des éléments morpho-syntaxiques qui arrêtent encore les élèves dans leurs activités de lecture et de traduction, guide le professeur dans le choix des éléments à étudier. Une attention particulière est portée :

- aux valeurs de l’optatif ;
- à la répétition dans le passé et le présent ;
- au système des négations.

